

# Palestine

s o l i d a r i t é 

Edito

n°31 – automne 2010

## A qui profitent ces négociations ?

Après Oslo (1993), la feuille de route (2003) et Annapolis (2007), nous assistons à un nouveau spectacle mis en scène par trois protagonistes.

**À l'initiative, Barack Obama pour les États-Unis.** Après son désengagement de l'Irak, il aimerait pouvoir s'attribuer un succès diplomatique pour la deuxième partie de son mandat. Il a fait jusqu'à présent des déclarations très modérées concernant les droits des Palestiniens et n'a jamais utilisé son poids pour imposer à Israël l'arrêt de toute colonisation, condition qu'il avait lui-même fixée.

**Comme puissance régionale colonisatrice : Israël.** Le gouvernement Nétanyahou, continue de développer les colonies notamment à Jérusalem-Est. L'alliance avec l'extrême-droite comme la majorité de l'opinion publique, lui interdisent de céder sur ce point au risque de faire éclater sa coalition. Son gouvernement exige par ailleurs la reconnaissance d'Israël comme État juif, avec le risque que les Israéliens non-juifs deviennent des étrangers. Sont concernés 1,2 million de Palestiniens et 70 000 bédouins. En outre, cela annulerait le droit au retour des réfugiés, reconnu par la charte de l'ONU.

**Pour les Palestiniens, Mahmoud Abbas,** Président de l'Autorité palestinienne, dont le bilan politique est plus que maigre : aucune avancée dans la reconnaissance des droits de son peuple. Son gouvernement ne reflète pas le scrutin sorti des urnes et il vient de reporter sans raisons valables les élections municipales prévues en juillet dernier. Avec son Premier ministre il est l'acteur du développement économique, financé par l'Europe, d'une petite partie des territoires, ne profitant qu'à... une petite minorité. En cédant sur son exigence du gel total de la colonisation, il arrive aux négociations en position de faiblesse. Le début de pression, qui était alors sur les épaules des Israéliens après l'agression de Gaza et l'attaque de la flottille, se reporte sur celles des négociateurs palestiniens, rendus par avance responsables d'un échec - prévisible - des pourparlers. Dans le même temps, M. Abbas fait disperser sans ménagement, à Ramallah, un rassemblement des opposants aux négociations. Enfin, à quoi peut aboutir un soi-disant processus de paix qui exclut le Hamas, vainqueur des dernières élections législatives et qui gère le territoire de Gaza.

**À qui profitent ces négociations ? Sans doute aux trois protagonistes, certainement pas au peuple palestinien qui n'attend rien de cette nouvelle mise en scène.**

### AFPS

Maison des Associations  
21 allée Baco  
44000 Nantes  
02 51 72 01 23  
afpsnantes@wanadoo.fr  
Permanences :  
lundi 18 h - 20 h  
www.france-palestine.org

un nouveau site local  
www.afps44.france-palestine.org

# Exister c'est résister !

**R**ésister à l'oppression et l'occupation militaire d'une puissance étrangère est un droit reconnu par les lois internationales. C'est bien ce qu'ont fait des résistants français engagés dans les années quarante contre l'occupant nazi.

En Palestine, la résistance à l'occupation israélienne est continue, mais elle prend au cours du temps différentes formes en fonction du contexte et du rapport de force : résistance armée, soulèvement populaire de la première Intifada, deuxième Intifada militarisée et défensive contre les attaques répétées de l'occupant. Ces moyens ne s'opposent pas, ils participent d'un même esprit de résistance.

Depuis quelque temps, la résistance armée est en retrait tandis que se développe une autre forme : la résistance populaire non-violente.

C'est dès 2003, dans la région de Ramallah que sont nés le concept et la pratique de la « Résistance populaire non-violente », mais c'est surtout à partir de 2005 qu'elle s'est développée sous la conduite de comités populaires. Le premier comité a vu le jour à Bil'in, un village où le tracé initial du mur conduisait à annexer 60 % des terres au profit des colonies israéliennes voisines. Depuis février 2005, les habitants, appuyés par des internationaux et des Israéliens manifestent chaque vendredi. D'autres villages ont suivi, Nil'in, Al Massara, Beit Ummar ... En 2010, 19 comités sont créés et mènent des actions coordonnées dans 45 endroits différents. Des manifestations régulières ont également lieu à Jérusalem dans le quartier de Sheikh Jarrah.

## Un impact politique grandissant

Quelques succès ponctuels ont été obtenus comme la modification du tracé du mur, mais l'essentiel c'est la mobilisation populaire qu'impliquent ces actions et le lien avec des militants internationaux. Des militants israéliens comme les « Anarchistes contre le mur » sont assidus aux manifestations du vendredi et des missions civiles internationales y participent régulièrement. Ainsi, chaque année en octobre, des membres de nos missions ont manifesté à Bil'in et l'an dernier, les membres du groupe du canton de la Chapelle-sur-Erdre ont participé activement à la manifestation hebdomadaire d'Al Massara.

L'obstination des habitants de Bil'in Nabi Saleh, Beit Jala, Nilin, Walajah ou Budrus suscite un intérêt grandissant parmi des Palestiniens qui n'attendent rien des « négociations » en cours. Depuis peu, l'Autorité palestinienne et le Premier ministre Salam Fayyad soutiennent également cette résistance : engagement réel ou récupération ? s'interrogent certains.

## Une répression violente

Les manifestations pacifiques constituent le mode d'action principal. En se rendant sur des terres menacées ou confisquées par le mur, les colons ou les routes de contournement, ces actions dénoncent l'illégalité de la colonisation et de l'occupation et affirment le droit des Palestiniens à vivre sur leur terre.

Le mouvement se réclame de la non-violence, faisant souvent référence à la philosophie de Gandhi. Pour Mahmoud Zawahra, maire et président du comité populaire du village d'Al Massara, ce choix n'est pas seulement tactique, mais stratégique car il met en évidence la force d'une mobilisation massive et préfigure le type de société d'un futur État palestinien : populaire, imaginative et ouverte sur l'extérieur.

Mais si les manifestations sont pacifiques, la répression israélienne est souvent très violente. Lors de chaque manifestation, au bout d'un certain temps, les soldats tirent des grenades asphyxiantes très puissantes, parfois en tir tendu comme celle qui a tué Bassem, froidement assassiné en avril 2009 lors d'une manifestation. Viennent ensuite les tirs de billes d'acier recouvertes de caoutchouc et les tirs à balles réelles. Des arrestations ont souvent lieu durant ces manifestations.

Quand il s'agit d'internationaux, ceux-ci sont généralement relâchés rapidement, mais les Palestiniens, eux, sont emprisonnés et condamnés à de la prison ferme ou libérés sous caution d'un montant très élevé. Plusieurs dirigeants du comité se trouvent déjà dans les geôles israéliennes. À certaines périodes, c'est presque toutes les nuits que des dizaines de soldats israéliens envahissent le village de Bil'in, perquisitionnent les maisons, créent un climat de terreur et procèdent à des arrestations arbitraires. Un des animateurs de Bil'in, Abdallah Abu Rahma, a été arrêté en décembre 2009. Le 15 septembre dernier, le procureur militaire a réclamé une peine de plus de deux ans d'emprisonnement ! Pour les animateurs palestiniens, la violence de l'armée israélienne témoigne de sa « faiblesse » et met en évidence l'efficacité de ce mode d'action.

Au moment où s'ouvrent de nouvelles négociations directes et dont l'issue négative est malheureusement probable, la Résistance populaire ouvre des perspectives en renouant avec l'esprit de la première Intifada, c'est-à-dire en permettant au plus grand nombre de participer aux manifestations. Cette mobilisation prouve une fois de plus que les Palestiniens ne renonceront pas : ils résistent.

## Urgent lever le blocus de Gaza

L'impact de l'action de la Flottille pour la Liberté à Gaza en mai dernier a permis de sortir ce blocus de l'oubli où voulaient le mettre les grandes puissances et Israël. Les militants turcs l'ont payé au prix fort (9 morts le 31 mai) face à un incroyable acte de piraterie dans les eaux internationales commis par la marine israélienne.

La réaction fut très vive dans tous les pays. À Nantes, une manifestation réunissant le lendemain 1 000 personnes et 250 à St Nazaire, puis trois autres manifestations les 5, 7 et 12 juin témoignèrent d'une réelle émotion, solidarité et révolte. Une commission d'enquête de l'ONU a été désignée, mais ses pouvoirs, les personnes désignées et l'aspect non contraignant pour Israël, font qu'il ne faut pas en attendre grand chose.



## Un bateau français pour Gaza<sup>1</sup>

Une brèche est cependant ouverte et d'autres bateaux s'apprentent à partir ; c'est le cas de deux navires libanais, dont le Mariam, composé de femmes de toutes professions et horizons.

De même, pour répondre à la demande de nombreux groupes du monde entier, une nouvelle action se met en place dont sont partie prenante l'AFPS et 35 autres organisations<sup>2</sup>. En nous engageant dans cette voie pacifique, nous voulons aujourd'hui, dénoncer et briser le siège israélien de Gaza, promouvoir et faire respecter le droit international et répondre à la crise humanitaire que subissent 1,5 million de Gazaouis.

1 - infos et appel à dons : [www.unbateaupourgaza.fr](http://www.unbateaupourgaza.fr)

2 - Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens



# boycott-désinvestissement-sanction (BDS) des victoires encourageantes...

## Israël

– Des dizaines d’acteurs et artistes israéliens refusent de se produire en Cisjordanie. Ils ont déclaré que les colons ont « d’excellentes routes et n’ont qu’à s’en servir pour venir nous voir à Tel-Aviv ».

– Plusieurs propriétaires d’usines israéliennes ont exprimé leurs préoccupations vis-à-vis de l’expansion des campagnes de boycott européen contre leurs produits, ce qui s’est traduit par une chute importante des exportations et un désinvestissement, pour des raisons éthiques.

– Le propriétaire de l’usine de verre « Plastiko » dans la colonie d’Ariel a déclaré que « les exportations de produits manufacturés vers l’Europe ont été complètement suspendues ». « Les usines de la région ont subi un grand coup, et nous avons besoin d’une campagne gouvernementale à grande échelle pour menacer les pays boycotteurs, de ne pas participer au processus politique », a ainsi déclaré le maire de la colonie d’Ariel.

## États-Unis

L’université d’Harvard, l’une des plus prestigieuses des États-Unis, a vendu toutes ses parts dans des compagnies israéliennes, dont la plus connue est le laboratoire pharmaceutique Teva. D’autres universités lui ont emboîté le pas, ce qui fait dire aux militants BDS que cette tactique met une énorme pression sur Israël.

## Europe

Quelques exemples de campagnes de boycott :

– Le Fonds pétrolier norvégien décide de retirer ses investissements des entreprises Africa Israël et Dania Sibos en raison de leur implication dans la construction de colonies.

– Une Caisse de pensions suisse, la Deutsche Bank et le Fonds de pensions norvégien ont annoncé la vente de leurs parts dans la société israélienne Elbit qui construit le mur.

– Le géant suédois Assa Abloy propriétaire de l’entreprise Mul-T-Lock Ltd, a présenté ses excuses pour sa présence dans la colonie de Barkan, promettant de délocaliser sa branche sous la pression d’un groupe chrétien suédois qui s’occupe des droits de l’homme.

– Comme nous l’indiquions dans le numéro de l’automne 2009, les syndicats britanniques, non seulement appellent à la campagne BDS, mais mettent aujourd’hui tout leur poids (6,5 millions d’adhérents) dans la mobilisation.

## France

– La société nantaise OPM qui importe le produit SodaClub fabriqué dans une colonie, fait l’objet d’une procédure de redressement par la direction des Douanes. OPM affirmait pourtant qu’il importait en toute légalité. La fraude étant maintenant indiscutable, ce



Un décret du 29 janvier 2010 stipule que le pays d’origine des fruits et légumes doit désormais être inscrit sur l’étiquette « en caractère d’une taille égale à celle de l’indication du prix », qu’ils soient vendus sur les étals des marchés ou dans les supermarchés.

produit ne pourra plus être vendu avec des exonérations fiscales. Nous devons poursuivre la pression pour qu'il ne soit plus commercialisé. C'est le résultat des actions BDS menées par les groupes locaux de l'AFPS et le mouvement de solidarité, auprès des magasins. L'action tenace et organisée apporte des victoires, même partielles.

– Par contre, cinq militants, dont plusieurs de l'AFPS, membres du Collectif Boycott 68, sont assignés en correctionnelle pour une action d'information des consommateurs du magasin Carrefour de Mulhouse appelant au boycott des produits exportés par Israël. D'autres militants sont poursuivis dans l'Orne, le Loiret, les Pyrénées Orientales et en Gironde.

### Loire-Atlantique

– La Plateforme des ONG a sollicité une rencontre avec tous les députés et sénateurs de Loire-Atlantique afin de les inciter à intervenir auprès du gouvernement sous forme de questions à l'Assemblée, pour suspendre l'accord d'association signé entre l'Union européenne et Israël. Une délégation a déjà rencontré P. Boënnec, D. Raimbourg, C. Gautier, et M-O. Bouillé ; cette dernière nous a fait parvenir la question écrite posée au ministre des Affaires étrangères (voir ci-contre).

– D'autres actions sont prévues auprès des surfaces de vente proposant les produits des colonies.



**Marie-Odile Bouillé**  
députée de Loire-Atlantique  
Saint Nazaire le 21 juin 2010

**À Monsieur Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes**

Monsieur le Ministre,

[...]

La France a ratifié l'accord d'association entre l'Europe et Israël. Cet accord comporte une clause sur le respect des Droits de l'Homme et des principes démocratiques. Il y a là des obligations qui sont opposables à l'État d'Israël au regard des conditions d'occupation de la Cisjordanie et de la politique coloniale que son gouvernement conduit.

Je souhaiterais savoir, Monsieur le Ministre, les moyens que vous comptez mettre en œuvre pour contraindre Israël à respecter les engagements de l'article 2 de cet accord. L'État français est légitime pour demander l'application de cet accord dans toutes ses parties et pour tirer les conclusions qui s'imposent en cas de non respect.

[...]

## Air France doit revoir ses cartes

Un article sur Tel-Aviv paru dans la revue *Air France Magazine* en août 2010, distribué à tous les passagers de la compagnie, était accompagné d'une carte situant la ville dans un espace dénommé Israël.

### Jean-Claude Lefort

président de l'AFPS écrivait au magazine :

[...]« Il n'y a pas de Cisjordanie ni de bande de Gaza sur ce plan. Ce que d'aucuns appellent le « Grand Israël » n'est pas, vous le savez, un espace légitime existant mais l'expression d'une volonté politique à l'œuvre en violation totale du droit international et du droit absolu et fondamental du peuple palestinien à disposer d'un État ». [...]

### V. Mallet de Givry

rédactrice en chef d' *Air France Magazine* lui répond :

« Votre remarque tout à fait justifiée souligne une erreur majeure qui s'est glissée lors de la mise en place de la carte en maquette. Il fallait en effet lire « Israël et les Territoires palestiniens ». Sachez que nous allons corriger cette erreur dans les plus brefs délais possibles et selon votre demande. »

## Que dit l'accord d'association ?

Signé en 2000 entre l'Union européenne et Israël, l'accord d'association prévoit une zone de libre-échange assortie d'une coopération financière, sociale et culturelle. Il octroie des tarifs préférentiels pour l'exportation des produits israéliens vers l'UE sous réserve du respect des droits de l'Homme – art.2. À cela s'ajoute l'exclusion de l'accord pour les produits des colonies – art.83. C'est sur cet article que se sont appuyées les douanes allemandes et françaises pour opérer un redressement fiscal auprès de la société OPM - lire ci-dessus.

En 2002, le Parlement européen a voté à une large majorité, une résolution demandant au Conseil et à la Commission européenne, la suspension de cet accord pour non-respect par Israël de l'article 2. La campagne BDS se mobilise pour l'application de cette résolution.

## Salah Hamouri

Le 4 septembre, jour de nombreuses manifestations en France contre les discriminations, Salah Hamouri jeune franco palestinien de Jérusalem-Est entamait son 2 000<sup>e</sup> jour de prison en Israël.

Pour rien : aucun délit, aucun crime. Une « intention » supposée mais aucune preuve ! Sa condamnation à sept ans de prison par un tribunal militaire d'occupation est illégale comme l'est l'occupation.

En ignorant Salah Hamouri, nos dirigeants qui se mobilisent pour les autres Français détenus à l'étranger, créent une nouvelle discrimination.

**Pour plus d'informations**  
[www.salah-hamouri.fr](http://www.salah-hamouri.fr)

## « De quoi la Palestine est-elle le nom ? »

C'est le titre du nouveau livre d'Alain Gresh (ed. Les Liens qui libèrent, Paris, septembre 2010)

Il essaie d'inscrire le conflit dans un ensemble plus vaste et d'expliquer pourquoi la Palestine est devenue une cause universelle, notamment parce qu'elle se situe sur la ligne de faille entre le Nord et le Sud, l'Orient et l'Occident, à un moment où l'on assiste à un basculement du monde. L'affirmation de la Chine, de l'Inde, du Brésil, de l'Afrique du Sud marque la fin de deux siècles de domination occidentale et tourne la page de l'entreprise colonialiste...

**Alain Gresh sera à Nantes le lundi 18 octobre 2010 à 18h30.**

Lieu en attente, consulter le site [www.afps44.france-palestine.fr](http://www.afps44.france-palestine.fr)

## Le noir et le vert... paroles obscures et paroles d'espoir

Extraits d'un article de Feti Gharbi - Site du journal *Le Grand Soir*

« Les frontières des aspirations sionistes sont l'affaire du peuple juif et aucun facteur externe ne pourra les limiter... »

Ben Gourion, *Mémoires*, discours 1937

« Dans mon écriture, je m'avoue l'enfant de plusieurs cultures successives. Il y a place pour les voix juive, grecque, chrétienne, musulmane. La vision adverse concentre toute l'histoire de la Palestine dans sa période juive. Je n'ai pas le droit de leur reprocher la conception qu'ils ont d'eux-mêmes. Ils peuvent définir leur identité comme ils veulent. Le problème, c'est que cette conception de l'identité signifie la négation de celle de l'autre. »

Mahmoud Darwich,

*La Palestine comme Métaphore*

« Après être devenus une force importante grâce à la création de l'État, nous abolirons la partition et nous nous étendrons à toute la Palestine. L'État ne sera qu'une étape dans la réalisation du sionisme et sa tâche est de préparer le terrain à l'expansion. L'État devra préserver l'ordre non par le prêche mais par les mitrailleuses. »

Ben Gourion, discours de 1938

« ...Ici, aux pentes des collines, Face au crépuscule et au canon du temps Près des jardins aux ombres brisées, Nous faisons ce que font les prisonniers, Ce que font les chômeurs : Nous cultivons l'espoir... »

Mahmoud Darwich, *État de siège*, 2002

## 10 heures pour la Palestine

Animations sportive et artistique, débat public, bar, restauration, concerts le samedi 9 octobre tous les détails sur le site [www.afps44.france-palestine.fr](http://www.afps44.france-palestine.fr)



### BULLETIN D'ADHÉSION 2010

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

e-mail ..... tél.....

Je cotise dans la tranche n° ..... soit ..... €

Chèque à l'ordre de l'AFPS 44 à envoyer à l'association 21, allée Baco 4400 Nantes Un reçu fiscal sera envoyé.

tranche	revenus mensuels	cotisation annuelle
1	- 500 €	10 €
2	500 - 1 000 €	25 €
3	1 000 - 1 500 €	40 €
4	1 500 - 2 000 €	55 €
5	2 000 - 2 500 €	70 €
6	2 500 - 3 000 €	85 €
7	3 000 - 3 500 €	100 €
8	+ 3 500 €	120 €